

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU LUNDI 26 MARS 2018 À 20H30

L'an deux mille dix-huit,

Le vingt-six mars à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, Vice-président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Présents : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Anne GUINAMARD, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

Procurations :

Isabelle TRAPPIER à Muriel DEGAVRE
Agathe SCARDILLI à Pierre VEZY
Capucine DESBOIS à Florent BORON
Dominique GERBERT à Gérard PARFAIT
Grégory DUTREYVY à Gilles STUDNIA
Anne HEINKELE à Karine DUBOIS

Secrétaire de séance : Christophe GOETHALS

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 20h30.

A) Approbation du procès-verbal de la séance du 8 février 2018.

Le procès-verbal de la séance du 8 février est approuvé à l'unanimité.

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

B) Décisions du Maire, en vertu de la délibération n°2016-09/63 du 12 septembre 2016, portant délégation de pouvoir confiée au Maire par le Conseil Municipal :

N°3 : Contrat de cession présenté par l'association AMM20 pour ses représentations de l'orchestre de jazz « Les Déroutés du Piston »

N°4 : Bail commercial avec Madame LAVABRE médecin généraliste pour la location d'un local d'activité de 18,60 m², 2 avenue des Platanes

N°5 : Bail commercial avec Mesdames MASSEIN et TUFFIGO Sages-femmes, pour la location d'un local d'activité de 18,50 m², 2 avenue des Platanes

N°6 : Bail commercial avec la société Biosmose pour la location d'un local d'activité brut de béton, de 85 m² et d'emplacements de stationnement en sous-sol situé 2 avenue des Platanes

N°7 : Contrat de co-réalisation présenté par l'association « Animation Parly 2 – Le Chesnay » pour sa représentation théâtrale de la pièce « Les Cancans »

N°8 : Contrat de maintenance du système de vidéo protection

N°9 : Contrat étude diagnostic restauration du décor du chœur de l'église et de la stabilité du clocher

N°10 : Contrat d'entretien et de maintenance des sols des terrains de tennis – Pôle sportif Teddy Riner

C) Notes de synthèse :

Entendu les exposés des rapporteurs et après en avoir délibéré,

N° 2018-3/06 : Reprise anticipée du résultat 2017 – Budget Primitif 2018 - Ville

RAPPORTEUR : Axel FAIVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DÉCIDE d'affecter par anticipation les résultats comme suit :

- Section Fonctionnement, Compte R/002 **1 482 365,03 €**
- Section Investissement, Compte R/1068 **471 323,78 €**
- Section Investissement, Compte D/001 **4 953,54 €**

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

N° 2018-3/07 : Reprise anticipée du résultat 2017 – Budget Primitif 2018 - Assainissement

RAPPORTEUR : Axel FAIVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DÉCIDE d'affecter par anticipation les résultats comme suit :

- Section Exploitation, Compte R/002 **133 054,46 €**
- Section Investissement, Compte R/001 **112 827,66 €**

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVEY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

N° 2018-3/08 : Budget Primitif 2018 - Ville

RAPPORTEUR : Axel FAIVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte selon les votes présentés ci-après, le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2018, pour les montants ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Libellé	Projet BP 2018	Pour	Contre	Abst
011	Charges à caractère général	1 762 677,78	29		
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 299 005,09	29		
014	Atténuations de produits FPIC	1 172 578,00	29		
65	Autres charges de gestion courante	617 558,20	29		
66	Charges financières	58 513,07	29		
67	Charges exceptionnelles	500,00	29		
023	Virement à la section d'investissement	2 111 179,28	29		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00	29		
TOTAL		8 272 011,42			

RECETTES					
Chapitre	Libellé	Projet BP 2018	Pour	Contre	Abst
013	Atténuations de charges	8 000,00	29		
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	579 458,39	29		
73	Impôts et taxes	5 371 462,00	29		
74	Dotations, subventions et participations	350 276,00	29		
75	Autres produits de gestion courante	219 450,00	29		
77	Produits exceptionnels	191 000,00	29		
002	Excédents de fonctionnement reporté	1 482 365,03	29		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Travaux en régie)	70 000,00	29		
TOTAL		8 272 011,42			

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Libellé	Projet BP 2018	Pour	Contre	Abst
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	172 450,00	29		
204	Subventions d'équipement versées		29		
21	Immobilisations corporelles	599 380,00	25	4	
23	Immobilisations en cours	370 000,00	29		
	Total des opérations d'équipement	1 748 134,30	29		
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00	29		
020	Dépenses imprévues d'investissement				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 000,00	29		
041	Opérations patrimoniales		29		
001	Solde d'exécution Invest reporté (déficit)	4 953,54	29		
RAR	Restes à réaliser	751 002,26	29		
TOTAL		3 875 920,10			

RECETTES					
Chapitre	Libellé	Projet BP 2018	Pour	Contre	Abst
13	Subventions d'investissements	461 014,02	29		
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	297 771,00	29		
10b	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	471 323,78	29		
021	Virement de la section de fonctionnement	2 111 179,28	29		
040	Opérations d'ordre entre sections	250 000,00	29		
041	Opérations patrimoniales		29		
001	Solde d'exécution N-1		29		
RAR	Restes à réaliser	284 632,02	29		
	TOTAL	3 875 920,10			

TOTAL GENERAL DU BUDGET	12 147 931,52			
--------------------------------	----------------------	--	--	--

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVEY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

ONT VOTE CONTRE (Chapitre 21)

Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE

N° 2018-3/09 : Budget Primitif 2018 - Assainissement

RAPPORTEUR : Axel FAIVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ADOPTE selon les votes présentés ci-après le Budget Primitif assainissement de la commune pour l'exercice 2018, pour les montants ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES		
Chapitre	Libellé	BP 2018 Montant (en €)
011	Charges à caractère général	57 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	118 000,00
66	Charges financières	12 500,00
023	Virement à la section d'investissement	15 054,46
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
	TOTAL	283 054,46

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant (en €)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	150 000,00
002	Résultat de fonct reporté	133 054,46
	TOTAL	283 054,46

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant (en €)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	35 189,36
23	Immobilisations en cours	127 342,12
16	Emprunts et dettes assimilées	55 000,00
RAR	Restes à réaliser	6 000,00
001	Solde d'exécution Invest reporté (déficit)	
	TOTAL	223 531,48

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant (en €)
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	16 189,36
10b	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	
13	Subventions d'investissements	
021	Virement de la section de fonctionnement	15 054,46
040	Opérations d'ordre entre sections	80 000,00
RAR	Restes à réaliser	0,00
001	Solde d'exécution N-1	112 287,66
	TOTAL	223 531,48

TOTAL GENERAL DU BUDGET	506 585,94
--------------------------------	-------------------

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVEY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

N° 2018-3/10 : Vote du taux des 3 taxes directes locales – Exercice 2018

RAPPORTEUR : Axel FAIVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité, par 25 voix pour et 4 abstentions,

FIXE les taux d'imposition 2018 comme suit :

Taxes	Taux
• taxe d'habitation :	13,54 %
• foncier bâti :	12,22 %
• foncier non bâti :	54,29 %

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT,

Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Jean-Marie CHAZAL

ABSTENTIONS :

Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE

N° 2018-3/11 : Redevance communale d'assainissement 2018

RAPPORTEUR : Axel FAIVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DÉCIDE de reconduire le montant de la redevance d'assainissement, soit 0,563 € / m3 pour 2018.

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

N° 2018-3/12 : Subvention aux associations et au CCAS – Exercice 2018

RAPPORTEUR : Axel FAIVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DÉCIDE d'allouer pour l'année 2018, les subventions communales pour un montant total de 262 443 euros selon la répartition ci-après :

ASSOCIATIONS	Propositions BP 2018	Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Accueil des Villes Françaises	500 €	29	0	0
Aid'Asso	3 500 €	29	0	0
Anciens Combattants (UNC/AFN)	900 €	29	0	0
Association Voyages du collège Jean Monnet	1 025 €	29	0	0
Comité de Jumelage du Pays de Gallie	3 618 €	29	0	0
Conservatoire de Musique et de Danse	130 000 €	24	0	5
Entente Sportive Etang Saint-Nom (Football)	1 700 €	29	0	0
Maison des Loisirs et de la Culture	65 000 €	29	0	0
Reg'Art 78	250 €	29	0	0
Scouts et Guides de France	1 000 €	29	0	0
Scouts Unitaires de France	2 000 €	29	0	0

Souvenir Français	450 €	29	0	0
Temps des loisirs	1 500 €	29	0	0
Union Sportive de Saint-Nom-la-Bretèche	6 000 €	29	0	0
SOUS TOTAL	217 443 €			
Centre Communal d'Action Sociale	45 000 €	29	0	0
TOTAL GENERAL	262 443 €			

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVEY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

ABSTENTIONS (Subvention conservatoire de musique et de danse) :

Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

N° 2018-3/13 : Répartition dérogatoire du FPIC au titre de 2018

RAPPORTEUR : Axel FAIVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité, par 25 voix pour et 4 voix contre,

DECLARE son intention de décider une répartition dérogatoire du FPIC au titre de l'année 2018,

DECLARE sa volonté que la totalité du prélèvement au titre du FPIC pour l'année 2018, soit pris en charge par la Communauté de Communes Gally Mauldre (part EPCI et parts communales),

DIT que la présente délibération d'intention sera confirmée par une seconde délibération à adopter dans les deux mois suivant la notification du FPIC 2018 par le représentant de l'Etat dans le département, et confirmant cette répartition dérogatoire libre.

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVEY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Jean-Marie CHAZAL

ONT VOTE CONTRE :

Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE

N° 2018-3/14 : Convention constitutive d'un groupement de commandes concernant la prestation de service de nettoyage de l'ensemble des voies, trottoirs, caniveaux, places et espaces publics sur le territoire des communes de Saint-Nom-la-Bretèche et Chavenay

RAPPORTEUR : Gérard PARFAIT

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE l'adhésion de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche au groupement de commandes,

ACCEPTE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes dans le but de faciliter la prestation de service de nettoyage de l'ensemble des voies, trottoirs, caniveaux, places et espaces publics sur leur territoire respectif,

AUTORISE Monsieur le maire à signer la convention ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire,

ACCEPTE que la commune soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé.

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVEY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

N° 2018-3/15 : Avenant n°2 au marché de nettoyage des bâtiments communaux et des abribus – Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer

RAPPORTEUR : Gérard PARFAIT

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant N°2 au marché de nettoyage des bâtiments communaux et des abribus avec le groupe APR – agence JCB Propreté 45 rue Victor Hugo 94700 MAISONS ALFORT,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant N°2 et toutes les pièces relatives à ce dossier.

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVEY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

N° 2018-3/16 : Marché de service relatif à la gestion du parc de stationnement souterrain – 2 avenue des Platanes – Autorisation donnée à monsieur le Maire pour signer le marché

RAPPORTEUR : Gérard PARFAIT

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE le marché de service relatif à la gestion du parc de stationnement public souterrain « parking des Platanes » avec la société INDIGO Immeuble Ile-de-France – Bâtiment A 4, Place de la Pyramide 92800 PARIS-LA DEFENSE Cedex,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces relatives à ce dossier.

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVEY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

N° 2018-3/17 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signe un avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre concernant le réaménagement de la rue Charles de Gaulle et de la route des Deux Croix

RAPPORTEUR : Gérard PARFAIT

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant N°2 fixant le montant de rémunération définitive du maître d'œuvre à 93 072.45 €HT pour l'opération N°1 « aménagement de la rue Charles de Gaulle »,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant N°2 et toutes les pièces relatives à ce dossier,

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVEY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

N° 2018-3/18 : Sécurité aux abords des établissements scolaires et sportifs. Demande de subvention auprès du Département

RAPPORTEUR : Gérard PARFAIT

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

N° 2018-3/20 : Convention d'objectifs et de financement CF des Yvelines 2018-2021

RAPPORTEUR : Thomas BATIGNE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE la convention d'objectifs et de financement 2018-2021,

AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVVY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

N° 2018-3/21 : Convention à intervenir avec le CCAS pour la gestion des attributions des logements appartenant au domaine privé de la commune et fixation du prix de location de départ au m²

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ABROGE la convention pour la gestion des attributions des logements appartenant au domaine privé de la commune (hors concession de logements attribués aux agents municipaux) actuellement en vigueur,

APPROUVE le projet de convention à intervenir avec le Centre Communal d'Action Sociale aux fins de lui déléguer l'attribution des logements appartenant au domaine privé de la commune hors concession de logements aux agents municipaux,

FIXE le prix de départ de location à 11,00 € du m² hors charges,

DIT que les loyers seront révisés au 1^{er} janvier de chaque année sur la base de l'indice de référence des loyers (IRL) du 3^e trimestre de l'année précédente, publié par l'INSEE,

PRECISE qu'en cas de vacance d'un logement le conseil municipal pourra fixer un nouveau tarif au m² pour le nouveau bail,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout avenant ou document y afférent.

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVVY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY,

Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

N° 2018-3/22 : Approbation de la modification des statuts de Communauté de Communes Gally Mauldre

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE la modification des statuts annexée à la présente délibération, telle qu'elle sera présentée au Conseil de la Communauté de Communes Gally Mauldre le 4 avril 2018,

DIT que la présente délibération exécutoire sera notifiée à M le Président de la CC Gally Mauldre, afin qu'il puisse solliciter de M le Préfet l'arrêté entérinant la modification des statuts.

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Muriel DEGAVRE, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Pierre VEZY, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS représentée par Florent BORON, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVEY représenté par Gilles STUDNIA, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE représentée par Karine DUBOIS, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Muriel MAZARS-FERRARONE, Jean-Marie CHAZAL

D) Questions diverses

La séance prend fin à 22h20

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 30 mars 2018

Affiché le 4 avril 2018.

Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,
Vice-président de la communauté
de communes Gally Mauldre,

Gilles STUDNIA

